

Si vous ne savez pas
quoi faire de vos eaux usées,
les poissons non plus !



Protéger les eaux du littoral

NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Quand vous rejetez vos eaux usées dans la nature,
elles ne vont pas n'importe où : elles finissent dans la mer.

La solution ? Un assainissement conforme
et en bon état de fonctionnement.

Se mettre en conformité pour améliorer la qualité de l'eau

QU'EST CE QU'UN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL CONFORME ?

Il collecte, traite puis disperse les eaux usées de l'habitation de manière efficace et dans le respect de la réglementation. Sa conception permet de respecter l'environnement. Il n'est pas dangereux pour la santé et la sécurité des personnes.

QUELS DANGERS SUR LES MILIEUX NATURELS EN CAS DE NON-CONFORMITÉ ?

- Dégradation de la qualité de l'eau, de la rivière à la mer ;
- Dégradation de la qualité des coquillages.



Le saviez-vous ?

Pour éviter l'endommagement de l'installation et toutes pollutions ou nuisances, veillez à l'entretenir régulièrement.

● ET SI VOUS ADOPTIEZ LE BON GESTE NATURE ?

Que faire pour se mettre en conformité ?

J'équipe mon habitation d'une installation réglementaire dans les délais impartis pour collecter, traiter et disperser les eaux usées. Avant les travaux, je réalise une étude de sol et de filière

pour bien choisir mon dispositif. À chaque étape, je contacte mon service d'assainissement (SPANC) pour valider mes choix et mes travaux.

Qui contacter ?

Je me renseigne auprès de mon service d'assainissement (SPANC), qui pourra m'apporter tous les conseils nécessaires et m'informer sur les aides possibles.